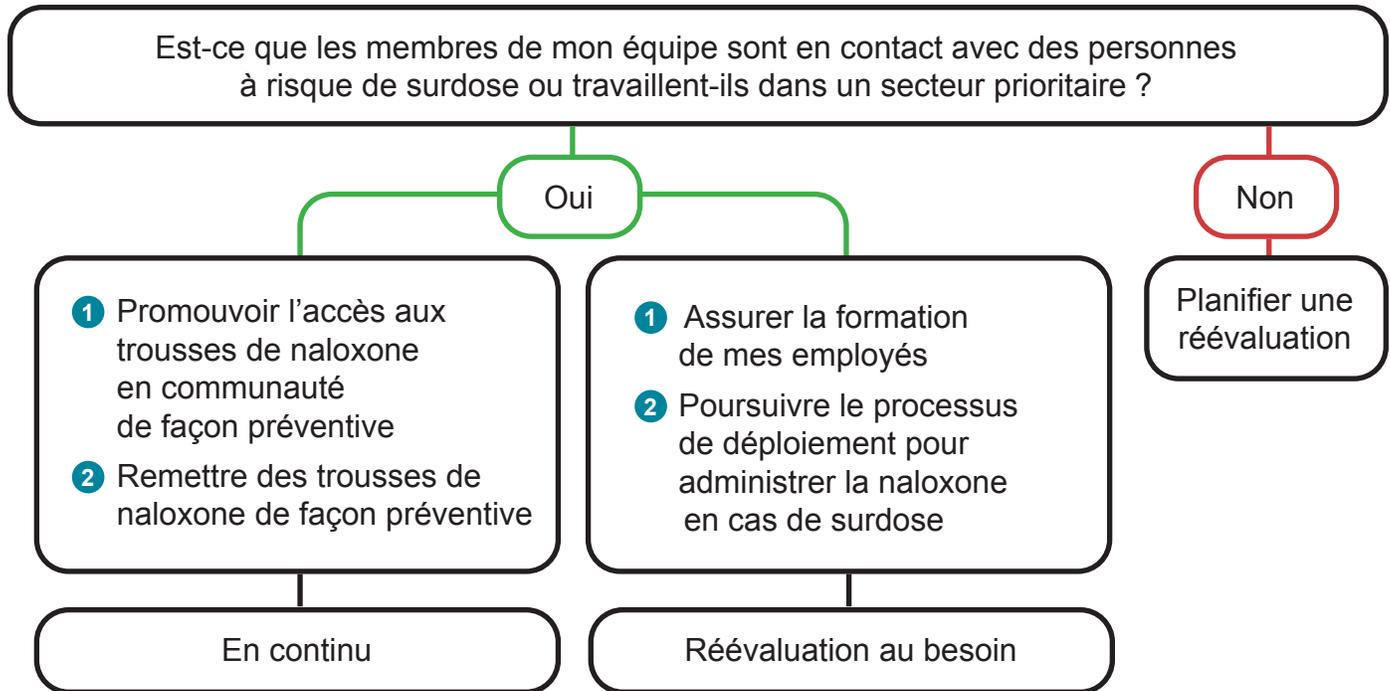




Aide à la décision du gestionnaire pour la remise de la trousse de naloxone



Est-ce que les membres de mon équipe sont en contact avec les personnes à risque de surdose ou des groupes prioritaires ?

Voici la liste des individus à risque de surdose d'opioïdes et les groupes prioritaires pour les programmes de naloxone :

- Individus qui ont reçu des soins médicaux récents pour intoxication/surdose d'opioïdes
- Individus avec histoire suspectée ou confirmée de consommation d'héroïne ou d'opioïdes non médicaux
- Individus qui reçoivent de fortes doses d'opiacés sur ordonnance (>100 mg/j équivalent de morphine)
- Patients qui reçoivent une ordonnance de méthadone (*opioid naive patient*)
- Individus avec antécédents de dépendance aux opioïdes et sortant de prison
- Individus avec antécédents de dépendance aux opioïdes et sortant d'une période d'abstinence obligatoire (hospitalisation, etc.) ou d'un programme de désintoxication
- Individus participant à un programme de traitement ou d'entretien à la méthadone ou à la buprénorphine
- Consommateurs d'opioïdes aux prises avec une condition médicale sérieuse (VIH, dépression, maladie hépatique ou rénale, asthme, apnée du sommeil, emphysème, tabagisme, etc.)
- Consommateurs d'opioïdes avec une consommation connue ou soupçonnée d'alcool, de benzodiazépines ou d'autres drogues
- Individus qui se portent volontaires

Les secteurs prioritaires

- Départements d'urgence incluant les urgences psychiatriques
- Cliniques de dépendance et de réadaptation pour les personnes aux prises avec des abus de substances
- GMF et GMF-U impliqués dans les soins des clientèles à risque
- CLSC assurant la distribution de matériel d'injection
- Cliniques ambulatoires de psychiatrie
- Cliniques de la gestion de la douleur
- Services de santé en milieu carcéral
- Autres endroits jugés pertinents par l'établissement

De plus, les équipes de soins doivent être sensibilisées aux risques de surdoses lors des congés temporaires ou définitifs faisant suite à des épisodes de soins d'hospitalisation ou de désintoxication.

Source : Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal. (Septembre 2020) Augmentation de la distribution de la naloxone aux clientèles vulnérables.

Est-ce que les membres de mon équipe sont prêts à utiliser la trousse de naloxone ?

Afin de bonifier les connaissances du personnel, une formation pour tous est disponible sur le site de l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) « Administration de la naloxone pour inverser les effets d'une surdose d'opioïdes » : [ici](#).

Pour les infirmières qui exercent en contexte extrahospitalier, la formation « Administration de la naloxone (infirmière en contexte extrahospitalier) » est également disponible sur le site d'ENA : [ici](#).

Comment commander de la naloxone ?

Ajouter les trousse de naloxone à une commande de médicaments existante OU demander la création d'une nouvelle commande au service de la pharmacie de votre installation.

Pour connaître le service de la pharmacie affilié à votre site (HMR, HSCO, IUSMM, LT et SLSM) et en savoir plus sur le processus de commande de médicaments : [ici](#).

*** Attention ***

Les trousse de naloxone des chariots d'urgence sont exclues. Pour plus d'informations, consulter la politique et les procédures des activités de réanimation cardiorespiratoire : [ici](#).

